

# La problématique de la qualité de l'interprétation auprès des tribunaux au Sénégal

DIENG OUSMANE

Pan African University (PAU), Institute for governance Humanities and Social Sciences (PAUGHSS); University of Buea, Advanced School of Translators and Interpreters (ASTI) Cameroon November, 2023  
Email: [ousmanedieng682@gmail.com](mailto:ousmanedieng682@gmail.com)

**Abstract:** *This study addresses the problem of quality in court interpreting through the lens of stakeholders. It aims at identifying the stakeholders involved, examining their needs, and determining their perception with regard to the quality of the interpretation offered to them. To attain its objectives, the study adopted the mixed research approach of data collection and analysis and is underpinned by the stakeholder theory developed by Edward Freeman. The findings revealed that the stakeholders concerned by quality in court interpreting encompass various actors, within the judicial system, interpreters themselves, as well as external parties such as litigants etc. Moreover, the study highlighted that stakeholders have diverse needs. However, courts fall short of adequately meeting these needs, raising concerns regarding the quality of the interpretation. Furthermore, it's worth noting that stakeholders have different perceptions of the quality of interpretation, although it is generally considered satisfactory.*

**Keywords:** quality, court interpreting, stakeholders, needs, perceptions, courts.

## Résumé

Cette étude aborde le problème de la qualité de l'interprétation judiciaire du point de vue des parties prenantes. Elle a pour but d'identifier ces parties prenantes, d'examiner leurs besoins et de déterminer leur perception quant à la qualité de l'interprétation qui leur est proposée. Pour ce faire, l'étude a employé une méthode mixte, comprenant à la fois des approches quantitative et qualitative, et s'appuie sur la théorie des parties prenantes développée par Edward Freeman. Les résultats ont montré que les parties prenantes concernées par la qualité en milieu judiciaire comprennent les acteurs du système judiciaire, les interprètes, ainsi que les acteurs externes tels que les justiciables etc. L'étude a également révélé que les parties prenantes ont des besoins diversifiés. Cependant, les tribunaux ne parviennent pas à répondre de manière adéquate à ces besoins, ce qui suscite des inquiétudes quant à la qualité de l'interprétation fournie. En outre, les parties ont des perceptions différentes de la qualité de l'interprétation, bien qu'elle soit généralement considérée comme satisfaisante.

**Mots clés :** qualité, interprétation judiciaire, parties prenantes, besoins, perceptions, tribunaux.

## I. Introduction

Au Sénégal, à l'instar des autres pays de la sous-région, l'univers linguistique se caractérise par la coexistence du français avec plusieurs langues autochtones (Diouf, et al. 2017 : 197–217). En effet, le pays compte 22 langues codifiées, dont le wolof, le pulaar, le sérère le mandingue, le joola, et le soninké etc. Selon Sambou (2022), ces langues sont largement prédominantes parmi la population sénégalaise, qu'elle soit urbaine ou rurale, ce qui leur confère une place de choix dans le paysage linguistique sénégalais. Tandis que le français, langue officielle, de l'administration, des systèmes éducatif et judiciaire, n'est compris que par environ 20 % de la population, le wolof, comme véhiculaire principal, pratiqué et compris par plus de 70 % de la population, ne bénéficie d'aucun statut officiel dans la gestion du quotidien des populations (The Conversation, 2019). Cependant, cette situation suscite des inquiétudes lorsqu'il s'agit d'interprétation, en particulier dans le domaine judiciaire où il est crucial de garantir une interprétation claire, fidèle et précise des échanges, arguments, jugements et décisions pour toutes les parties impliquées. Par conséquent, la qualité de l'interprétation devant les tribunaux est remise en question. Malgré les efforts déployés par l'État dans ce domaine, il reste encore des défis à relever pour garantir une interprétation adéquate dans le système judiciaire. Cette situation nous amène à poser la problématique suivante : Quels sont les parties prenantes de l'interprétation judiciaire au Sénégal ? Quels sont les besoins de ces parties et dans quelle mesure ces besoins sont-ils pris en compte par les tribunaux ? Comment les parties prenantes perçoivent-elles la qualité de l'interprétation qui leur est proposée?

Conduite dans les villes de Dakar et de Kaolack, l'étude se veut d'améliorer la qualité de l'interprétation judiciaire en vue de garantir que toutes les parties impliquées aient un accès égal à l'information et aux ressources linguistiques pour se défendre efficacement et favoriser ainsi l'équité et l'impartialité du processus judiciaire.

## II. Revue de la littérature

Cette partie s'attache à la revue critique de la littérature concernant l'interprétation au sein des tribunaux, avec une attention particulière portée à la qualité de cette pratique.

### 2.1. L'interprétation judiciaire

Pour Hale (2007), l'interprétation judiciaire fait référence à une modalité de communication interculturelle particulière relevant de l'interprétation pour les services publics. En termes plus clairs, Li et Zhang (2006) affirment que l'interprétation en salle d'audience fait référence à une activité d'interprétation orale menée par des interprètes travaillant dans une salle d'audience pour représenter les informations contenues dans une langue en utilisant une autre langue différente afin de réaliser une meilleure communication et une justice judiciaire devant les tribunaux. Bancroft et al. (2013 : 95) considèrent que l'interprétation communautaire englobe et inclut le domaine de l'interprétation judiciaire. Pour corroborer leur assertion, Mikkelsen (2016) affirme que l'interprétation communautaire ou l'interprétation de service public englobe généralement l'interprétation judiciaire comme l'un de ses différents domaines d'application. En effet, de nos jours, ce mode d'interprétation est devenu une question de plus en plus importante dans les études de traduction et la recherche sur l'interprétation déclare Kościałkowska-Okońska (2010 : 39).

Parlant de sa professionnalisation, Liu (2006) stipule que l'interprétation auprès des tribunaux a été reconnue comme une activité professionnalisée lors des procès de Nuremberg et de Tokyo après la Seconde Guerre mondiale. Autrement dit, elle a été utilisée dès les premières phases d'enquête et d'instruction du Procès de Nuremberg. Cependant, Nozdracheva (2020) rappelle que le monde moderne souffre d'un pluralisme linguistique en constante évolution sans oublier de pointer du doigt les nouveaux défis liés à la protection des droits des minorités linguistiques qui émergent, car estime-t-il les barrières linguistiques influencent considérablement l'issue des affaires et entravent par conséquent le processus d'obtention de justice. C'est ce qui fait dire à Gao et Yang (2015) que l'interprétation auprès des tribunaux est différente des autres modes d'interprétation car elle implique à la fois une connaissance juridique et une capacité d'interprétation. Autrement dit, une mauvaise interprétation en salle d'audience peut porter atteinte aux droits de l'homme et parfois être une question de vie ou de mort ajoute-t-il.

### 2.2. La problématique de la qualité

Pour Chiaro et Nocella (2004 : 279), depuis la fin des années 1980, le domaine des études sur l'interprétation connaît un intérêt croissant en ce qui concerne la question de la qualité de l'interprétation, tant dans les milieux universitaires que professionnels. Ainsi, selon Gallez (2014), l'amélioration de la qualité de l'interprétation judiciaire constitue dès lors une responsabilité partagée, comme il a été amplement souligné dans le cadre de la conférence « *Critical Link* » qui a eu lieu en Australie en 2007. Tout cela pour dire que la qualité n'est pas seulement de la responsabilité ou du ressort de l'interprète mais elle incombe à toutes les parties prenantes et principalement au système judiciaire du pays. C'est ainsi que Chiaro et Nocella (2004, p.279) aborde la question de la qualité sous l'angle de l'économie, en gardant à l'esprit que l'interprétation est un service qui, comme tout autre service, peut par définition être analysé à travers trois points de vue différents, à savoir : le fournisseur du service, le client ou l'utilisateur du service, et le service lui-même.

Dans le cadre de l'Union Européenne, Gallez (2014) souligne que depuis le Conseil européen de Tampere en 1999, l'interprétation judiciaire a bénéficié de l'attention croissante des décideurs européens. Par conséquent, de nombreux projets de recherche visant à améliorer la qualité de l'interprétation, l'organisation de ses services ainsi que la formation ont été entreprises sous la houlette de la DG Justice parmi lesquels figurent les projets tels que IMPLI, CO-MinorIN/QUEST, TraiLLD, QUALITAS et LIT Search. Il convient également de citer la fondation d'EULITA en 2009 qui signifie Association européenne des traducteurs et interprètes juridiques constituant ainsi une toute première action concertée dans ce domaine.

### 2.3. La qualité et son évaluation

Il existe de nombreuses recherches sur l'évaluation de la qualité de l'interprétation de conférence et communautaire. Dans le cadre de son étude sur la qualité et son évaluation dans le domaine de l'interprétation, Pöschhacker (2001) a examiné les normes spécifiques pour les différentes tâches d'interprétation, telles que la précision, l'impartialité, la fidélité, la clarté et l'acceptabilité linguistique. L'auteur note que la qualité de l'interprétation peut être évaluée différemment selon diverses perspectives subjectives, tout en précisant que la communication réussie est au centre de l'évaluation de qualité. En outre, l'auteur fait référence à une réponse de Rocco Tanzilli, chef du service de l'interprétation de la Commission Européenne, qui a exprimé la nécessité de normes de qualité élevées pour toutes les activités d'interprétation quelles qu'elles soient. Cependant, il est vrai que l'évaluation de la qualité de l'interprétation est complexe et demande une prise en considération d'un ensemble de paramètres et d'aspects. C'est en ce sens que Garzone (2003) cité Amini et al. (2013 : 91) affirme que la qualité est la somme de plusieurs aspects hétérogènes mais elle est viable en prenant en compte l'interaction de toutes les variables, y compris les acteurs tels que les interprètes, les clients et les utilisateurs et leurs perceptions de la qualité dans un contexte spécifique ».

### III. Méthodologie

La méthodologie de cette recherche sur la qualité de l'interprétation dans les tribunaux du Sénégal est basée sur des méthodes de recherche qualitative et quantitative, telles que les entretiens, la recherche documentaire et les enquêtes par questionnaire. Ces méthodes ont aidé à recueillir des informations détaillées sur les différentes parties prenantes, leurs besoins et leurs perceptions quant à la qualité de l'interprétation judiciaire. Il était également important de consulter les documents officiels, tels que les lois et les règlements régissant la pratique de l'interprétation devant les tribunaux au Sénégal etc.

L'étude a été menée dans les villes de Dakar et de Kaolack, au Sénégal. Les données ont été collectées de manière quantitative à l'aide d'un questionnaire généralisé prenant en compte les quatre principales catégories de parties prenantes impliquées dans notre étude. Les résultats ont été obtenus après l'administration de ce questionnaire aux personnes ayant été directement impliquées dans une affaire judiciaire. Au total, 35 réponses ont été reçues, traitées et analysées à l'aide des logiciels Google Form et Excel, offrant ainsi une approche rigoureuse dans le traitement des données. En complément, les données qualitatives ont été obtenues grâce à 11 entretiens individuels réalisés avec des interprètes, des militants des droits de l'homme, d'anciens justiciables et des autorités judiciaires telles que les juges et les greffiers. La sélection de ces acteurs a été motivée par la reconnaissance de leur rôle crucial dans le processus d'interprétation judiciaire. En outre, une recherche documentaire approfondie a été entreprise pour garantir la solidité et la validation des résultats obtenus.

### IV. Résultats et discussion

Les données collectées à partir du questionnaire et des guides d'entretiens sur les parties prenantes de l'interprétation judiciaire au Sénégal ont permis de mettre en évidence les résultats suivants :

#### 4.1. Les parties prenantes concernées par la qualité de l'interprétation judiciaire

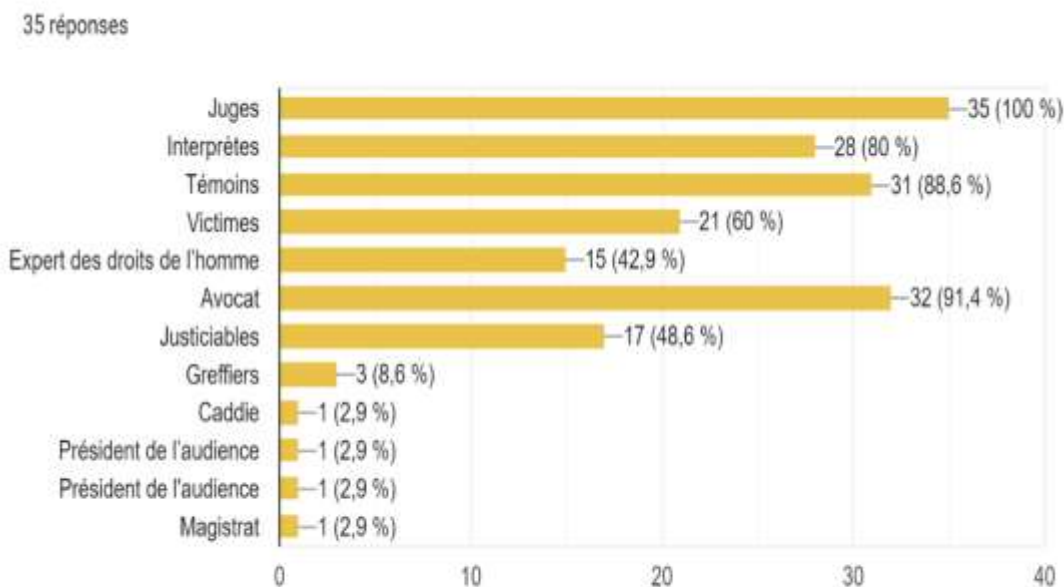


Figure 1 : les parties prenantes concernées par l'interprétation

Source : Nos enquêtes, Octobre, 2023

Il ressort de la figure ci-dessus que les parties prenantes du processus de l'interprétation judiciaire sont multiples et variés, incluant des acteurs internes du système judiciaire, des interprètes ainsi que des acteurs externes.

#### **4.1.1. Les acteurs internes du système judiciaire**

Le système judiciaire sénégalais repose sur l'interaction de différents acteurs qui contribuent à l'administration de la justice. Ces acteurs jouent des rôles clés dans le fonctionnement et la réalisation d'un système équitable et juste. Parmi eux figurent les juges qui sont considérés comme prépondérants par tous les participants. Les greffiers sont également identifiés comme des parties prenantes importantes, bien que seulement 8,6% des participants les aient mentionnés. Les présidents de l'audience et les magistrats jouent également un rôle crucial, selon respectivement 5,8% et 2,9% des répondants. Les cadis, qui statuent sur des cas relevant de la jurisprudence musulmane, sont mentionnés par 2,9% des participants.

#### **4.1.2. Les acteurs de l'interprétation**

Dans le domaine de l'interprétation judiciaire, les interprètes jouent un rôle essentiel en facilitant la communication entre les différentes parties impliquées dans une affaire. Selon l'analyse, 80% des personnes interrogées considèrent les interprètes comme des acteurs clés. Leur présence est jugée indispensable pour assurer une communication efficace lors des procédures judiciaires. Cependant, ce pourcentage de 80% s'explique par le recours des tribunaux à des personnes présentes dans la salle pour interpréter la langue du justiciable dans certaines circonstances. Ceci est notamment dû au manque d'accès à des interprètes professionnels dans des langues spécifiques ou à des ressources limitées. Cette pratique soulève des préoccupations quant à la qualité de l'interprétation offerte aux différentes parties.

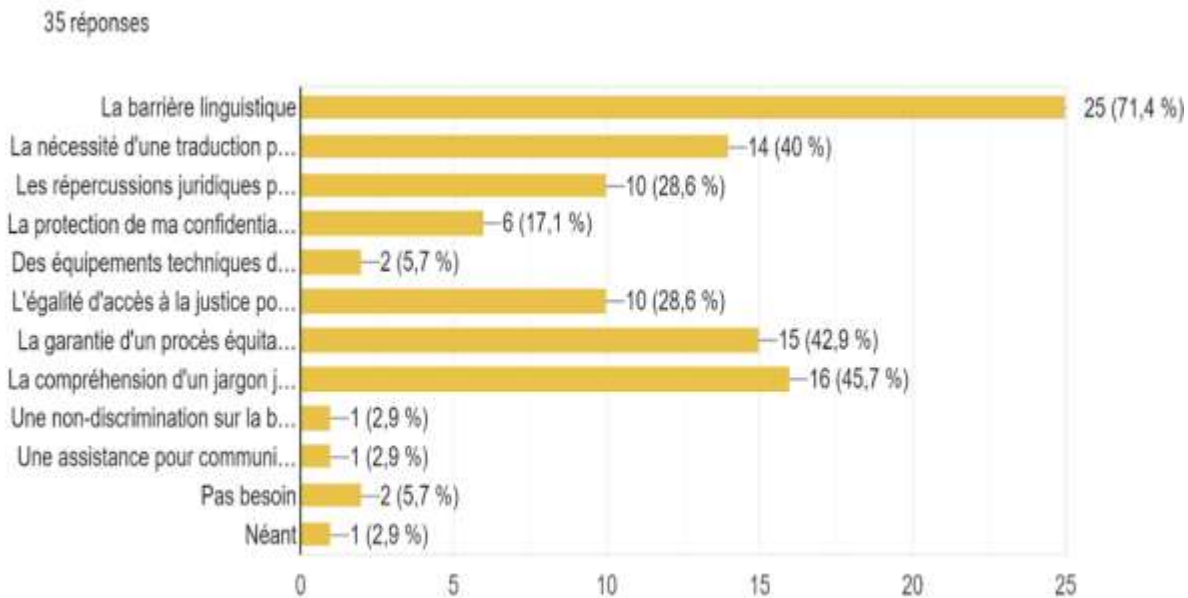
#### **4.1.3. Les acteurs externes**

Le système judiciaire comprend plusieurs acteurs, y compris les justiciables, les avocats et les militants des droits de l'homme. Les justiciables, tels que les accusés, les plaignants et les témoins etc., jouent un rôle crucial dans l'interprétation judiciaire. Leur participation est essentielle pour garantir un jugement équitable et légitime. Selon les résultats, tous les participants (soit 100%) ont estimé que la présence des justiciables est indispensable dans toute procédure judiciaire.

Les avocats également sont considérés comme des acteurs clés dans l'interprétation judiciaire. Ils représentent les parties impliquées dans une affaire judiciaire et plaident leur cause devant les tribunaux. Selon l'enquête, 91,4% des répondants ont confirmé que les avocats jouent un rôle primordial dans le processus d'interprétation judiciaire.

Les militants des droits de l'homme sont également des parties prenantes de l'interprétation judiciaire. Leur rôle est de défendre les droits fondamentaux des individus impliqués et de s'assurer que les procédures judiciaires respectent les principes de justice et d'équité. Selon les résultats, 42,9% des participants ont reconnu l'importance des militants des droits de l'homme dans le processus d'interprétation judiciaire.

#### **4.2. Les besoins des parties prenantes**



**Figure 2 : les besoins ayant conduit les parties à recourir à un interprète**

Source : Nos enquêtes, Octobre, 2023

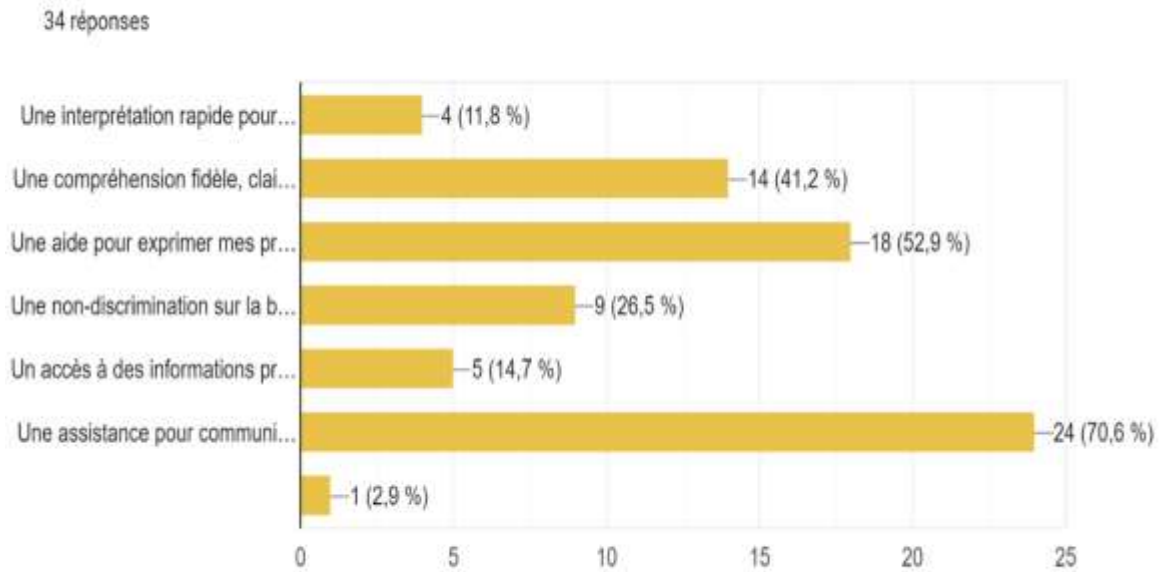
La figure susmentionnée met en évidence la diversité des besoins des parties prenantes lors de l'interprétation judiciaire. Ces besoins sont présentés en termes linguistiques et de communication, d'équité judiciaire et de respect des droits et de la vie privée des parties.

En ce qui concerne les besoins linguistiques et communicationnels, il est souligné que 71,4% des répondants ont fait appel à des services d'interprétation en raison des barrières linguistiques, tandis que 40% ont demandé une traduction précise et 5,7% ont souligné l'importance d'une interprétation claire et précise. De plus, 2,9% des participants ont exprimé le besoin de communiquer avec des parties prenantes ne parlant pas la même langue.

Par ailleurs, pour ce qui est des besoins d'une justice équitable et compréhensive, il est mentionné que 45,7% des participants ont demandé une interprétation afin de mieux comprendre le jargon juridique, 42,9% ont souligné la nécessité d'un procès équitable et impartial, et 28,6% ont utilisé des services d'interprétation pour éviter les mauvaises conséquences juridiques. En outre, 28,6% des participants ont indiqué que l'interprétation leur permettait d'exercer leur droit à l'égalité d'accès à la justice.

Enfin, parlant des besoins de respect des droits et de la vie privée, il est noté que 17,1% des participants ont souligné le besoin de préserver leur confidentialité et leur vie privée lors des échanges et des procédures judiciaires, tandis que 2,9% soit 1 participant a souligné l'importance d'éviter toute discrimination linguistique ou culturelle.

#### 4.2.1. Les besoins pris en compte par les tribunaux



*Figure 3 : les besoins pris en compte par les tribunaux*

Source : Nos enquêtes, Octobre, 2023

La fonction des tribunaux est d'examiner les besoins des parties impliquées dans une affaire afin de garantir une participation équitable. Les résultats ont montré que 70,6% des participants ont déclaré que les tribunaux ont garanti une communication efficace entre les parties ne parlant pas la même langue. De plus, 52,9% des répondants ont indiqué que les tribunaux ont fourni une assistance linguistique aux parties nécessitant un soutien. 41,2% ont affirmé que les tribunaux ont veillé à ce que les interprètes offrent une interprétation claire et précise. Les tribunaux ont également assuré un traitement équitable de toutes les parties, indépendamment de leur langue ou de leur culture, selon 26,5% des participants. Seuls 2,9% des répondants soit 1 individu n'a pas exprimé ses besoins, ce qui suggère que la majorité des parties ont été adéquatement prises en compte quant à leurs besoins linguistiques lors de l'interprétation judiciaire.

#### 4.2.2. Les besoins non satisfaits par les tribunaux

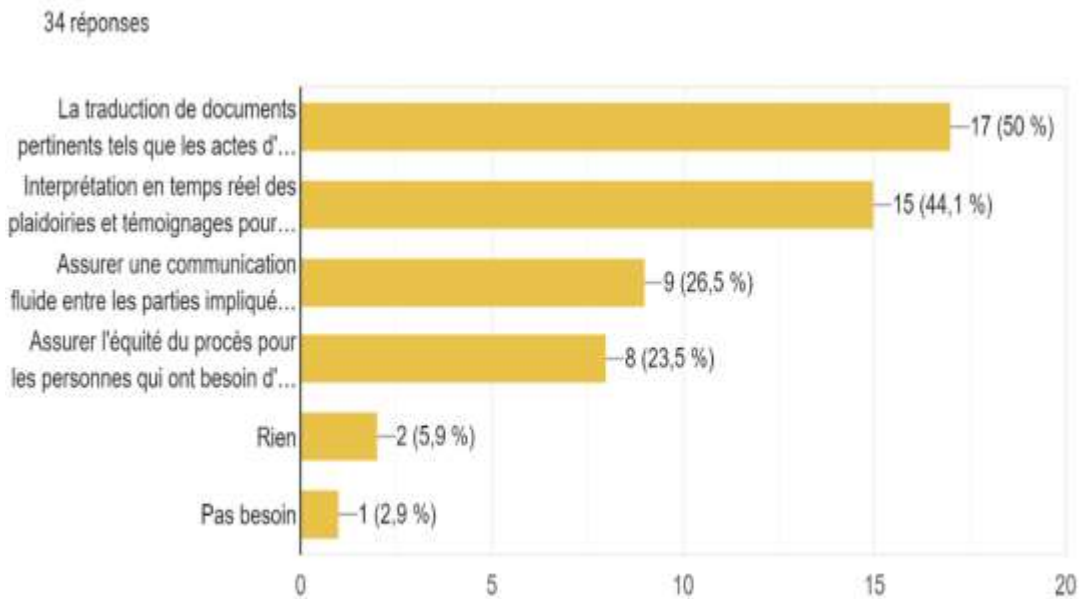
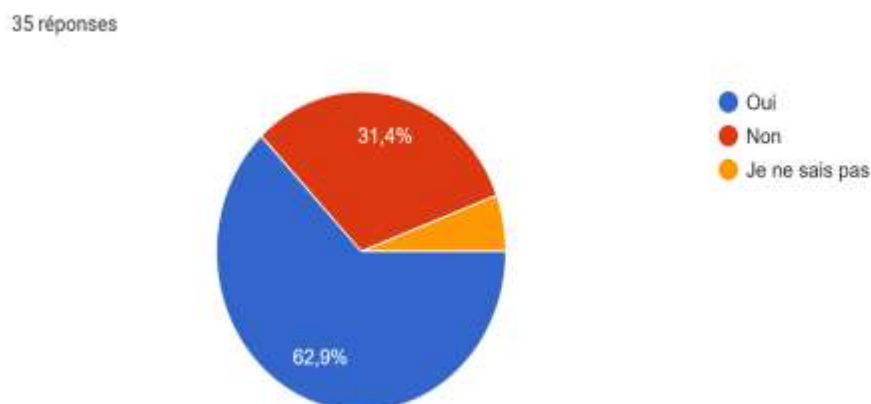


Figure 4 : les besoins non satisfaits par les tribunaux

Source : Nos enquêtes, Octobre, 2023

Selon les données recueillies, parmi les 35 participants à l'étude, 50% (soit 17 personnes) ont déclaré que leur demande de traduction de documents pertinents dans leur langue n'était pas prise en compte. De plus, 44,1% des participants (soit 15 personnes) n'ont pas bénéficié d'une interprétation en temps réel des plaidoiries et des témoignages. En outre, 26,5% des participants (soit 9 personnes) ont signalé un manque de communication fluide entre les parties impliquées dans les affaires judiciaires. Concernant l'assurance d'un procès équitable, 23,5% des participants (soit 8 personnes) ont déclaré que les tribunaux n'avaient pas réussi à garantir cela pour les personnes ayant besoin d'aide linguistique. Enfin, 5,9% des participants (soit 2 personnes) ont signalé des besoins non spécifiés.



**Figure 5 : pourcentage des besoins ignorés par les tribunaux**

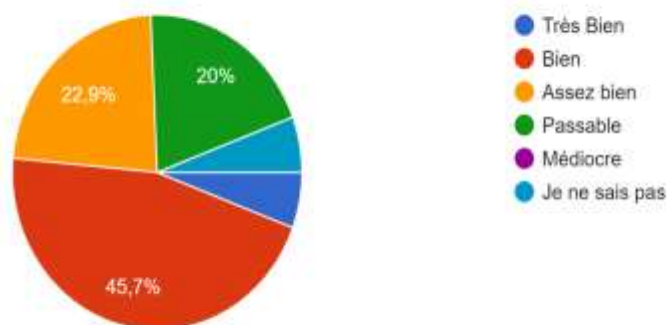
Source : Nos enquêtes, Octobre, 2023

En analysant de manière approfondie les données, il est révélé que 62,9% des participants ont indiqué que leurs besoins étaient négligés lors des procédures judiciaires. Par contre, 31,4% ont témoigné que leurs besoins avaient été pris en compte par les tribunaux. Un total de deux participants, soit 5,7%, ont déclaré ne pas savoir si leurs besoins étaient pris en compte ou ignorés.

En creusant davantage, il est constaté que près de la moitié des personnes interrogées (48,6%) ne sont pas conscientes de la possibilité de faire part de leurs besoins aux tribunaux. Cependant, malgré cela, 20% des participants ont réussi à le faire, tandis que 8,6% ont vu leurs besoins être pris en considération. Deux participants (5,7%) ont exprimé leurs besoins sans que ceux-ci soient pris en compte, et un participant (2,9%) affirme ne pas avoir la possibilité de le faire. Par conséquent, les résultats révèlent également qu'une grande majorité des participants soit 63,6% ont déclaré que les tribunaux n'ont pas pris suffisamment en compte leurs besoins lors de l'interprétation judiciaire.

### 4.3. La perception de la qualité par les parties prenantes

35 réponses



**Figure 6 : Evaluation de la qualité de l'interprétation par les parties**

Source : Nos enquêtes, Octobre, 2023

L'évaluation de la qualité de l'interprétation judiciaire est essentielle pour garantir l'intégrité du système judiciaire. Les résultats ont indiqué que 45,7% des participants ont trouvé l'interprétation bonne, tandis que 22,9% l'ont qualifiée de relativement bonne. De plus, 20% la jugent acceptable, 5,7% la considèrent très bonne et 5,7% n'ont pas donné leur opinion.

Les entretiens avec les parties ont confirmé que les interprètes professionnels et assermentés sont appréciés pour leur maîtrise du vocabulaire juridique, leur impartialité et leur fidélité dans la transmission du message. En revanche, les interprètes naturels ou ad hoc sont appréciés de manière acceptable en raison de leur maîtrise insuffisante du jargon et du domaine juridique. Les interprètes travaillant au sein des juridictions sénégalaises ont ainsi exprimé leur satisfaction mais estimant que leur profession est mal encadrée, ce qui entraîne un manque de motivation de leur part. Ils déplorent également un manque de reconnaissance de leur rôle par certaines autorités judiciaires. Parallèlement, les participants sont persuadés que les tribunaux ont un rôle prépondérant à jouer dans la qualité de l'interprétation, en veillant à ce que les interprètes soient suffisants, qualifiés et bien formés.

## V. Conclusion

Cette étude met en évidence l'importance cruciale d'une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes impliquées dans le processus d'interprétation judiciaire. En effet, les juges, les magistrats, les greffiers, les cadis, les avocats, les militants des droits de l'homme, les justiciables et les interprètes professionnels jouent un rôle essentiel dans la résolution des problèmes liés à l'interprétation et dans la garantie d'une interprétation de bonne qualité devant les tribunaux. Afin d'assurer une justice équitable lors des procédures judiciaires, les tribunaux doivent répondre de manière proactive aux besoins linguistiques, communicationnels, de justice et de respect des droits et de la vie privée des parties impliquées. Il est de leur responsabilité de s'assurer que ces besoins sont adéquatement satisfaits et que la qualité de l'interprétation est maintenue à un niveau élevé. Cela



nécessite une formation continue et une validation des compétences linguistiques et juridiques des interprètes, ainsi qu'une reconnaissance et une valorisation accrues de leur rôle primordial dans le système judiciaire. En outre, une réglementation améliorée et une supervision rigoureuse de la profession d'interprète sont nécessaires pour garantir une interprétation de qualité et répondre aux attentes légitimes des parties prenantes.

## REFERENCE

- Diouf, I., Tidiane Ndiaye, C. & Binta Dieme, N. (2017). Dynamique et transmission linguistique au Sénégal au cours des 25 dernières années. *Cahiers québécois de démographie*, 46(2), 197–217. <https://doi.org/10.7202/1054052ar>
- BA, M. (2018). *L'interprétation auprès des tribunaux au Sénégal* [Mémoire de Master à l'Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales de l'Université pan Africaine] (non publié)
- SAMBOU, Aly. (2022). Interprétation dans les cours et tribunaux sénégalais: la justice face au défi du multilinguisme. *La main de thot-n°07- transmissions, traduction, interprétations Sommaire*, pp. 5-8.
- AIIC. (2021). Les modes d'interprétation. Consulté le 13/05/2023 sur <https://aiic.fr/les-modes-dinterpretation/>
- Bergeron, G. (2002). L'interprétation en milieu judiciaire. *Meta*, 47(2), 225– 232. <https://doi.org/10.7202/008011ar>
- Ballardini, Elio (2019), "À propos de la neutralité de l'interprète judiciaire", in Nadine Celotti, Caterina Falbo (éds.), *La parole des sans-voix. Questionnements linguistiques et enjeux sociétaux*, mediAzioni 26, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>, ISSN 1974-4382.
- Newashish, M. (2019). Interprétation judiciaire atikamekw : ce que c'est; ce qu'il reste à faire... *Histoire Québec*, 24(4), 12–14.
- Falbo, C. (2021). Interprètes, contextes, situations : l'interprétation comme acte politique. *TTR*, 34(2), 149–171. <https://doi.org/10.7202/1086626ar>
- RIST, Gilbert. Chapitre I. Quelques présupposés sous-jacents à la notion de « besoins humains » In : *Il faut manger pour vivre... : Controverses sur les besoins fondamentaux et le développement* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1980 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/3628>>. ISBN : 9782940549894. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.iheid.3628>.
- Bergeron, G. (2002). L'interprétation en milieu judiciaire. *Meta*, 47(2), 225–232. <https://doi.org/10.7202/008011ar>
- Licoppe, C., Verdier, M., & Veyrier, C. (2021). L'interprète au centre du prétoire ? Voix, pouvoir et tours de parole dans les débats multilingues avec interprétation consécutive et liaisons vidéo. *Lextenso « Droit et société »*, 1 N° 107, pp 31-50 ISSN 0769-3362 DOI 10.3917/drs1.107.0031 <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe-2021-1-page-31.htm>
- Widlund-Fantini, A. (2003). L'interprétation de conférence.
- Driesen, C. (2016). L'interprétation juridique : surmonter une apparente complexité. *Publications linguistiques « Revue française de linguistique appliquée »* /1 Vol. XXI | pages 91 à 110 ISSN 1386-1204 DOI 10.3917/rfla.211.0091
- Li, K. X., & Zhang, X. H. (2006). *Legal texts and legal translation*. Beijing: China Translation and Publishing Corporation.
- GAO Lu-lu YANG Ning. Challenges and Strategies for Courtroom Interpreter: A Case Study. *Sino-US English Teaching*, December 2015, Vol. 12, No. 12, 975-978 doi:10.17265/1539-8072/2015.12.013
- Zwischenberger, Cornelia, 2010. Quality criteria in simultaneous interpreting: an international vs. a national view
- Bandia, P. F. (2005). Esquisse d'une histoire de la traduction en Afrique. *Meta*, 50(3), 957–971. <https://doi.org/10.7202/011607ar>
- Parra, M. S. (2005). Compte rendu de [Baigorri Jalón, J. (2004) : *De Paris à Nuremberg : Naissance de l'interprétation de conférence*, traduit de l'espagnol sous la direction de Clara Foz, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 289 p.] *Meta*, 50(3), 1064–1067. <https://doi.org/10.7202/011620ar>
- Keiser, W. (2004). L'interprétation de conférence en tant que profession et les précurseurs de l'Association Internationale des Interprètes de Conférences (AIIC) 1918 – 1953. *Meta*, 49 (3), 575–608. <https://doi.org/10.7202/009380ar>
- Johan Galtung et Anders Wirak (*Human Needs, Human Rights and the Theories of Development*, World Indicators Programme, Nr. 10, University of Oslo, 1976, 66 p.)
- Gallez, E. (2014), *Ethos et interprétation judiciaire. Une analyse ethnographique : De l'interprétation dans une cour d'assises belge : une étude de cas*. LEUVEN
- Gile, D. (2009). *Basic concepts and models for interpreter and translator training*. John Benjamin's publishing.
- Seleskovitch, D., & Lederer, M. (1989). *Interpréter pour traduire*. Didier Érudition.
- Brunette, L. (1998). Review of [Gile, Daniel (1995): *Basic Concepts and Models For Interpreter and Translator Training*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin's, 274 p.] *Meta*, 43(2), 320–325. <https://doi.org/10.7202/002162ar>
- Parkin, Christina. "La traduction à vue – une forme hybride entre l'interprétation Et la traduction écrite". *Tome I-VII: Innsbruck, 3 – 8 September 2007*, edited by Maria Iliescu, Heidi Siller-Runggaldier and Paul Danler, Berlin, New York: De Gruyter Mouton, 2009, pp. 1-613-1-622. <https://doi.org/10.1515/9783110231922.1-613>

- Chiaro, D. & Nocella, G. (2004). Interpreters' Perception of Linguistic and Non-Linguistic Factors Affecting Quality: A Survey through the World Wide Web. *Meta*, 49(2), 278–293. <https://doi.org/10.7202/009351ar>
- Bancroft, M. A., Bendana, L., Bruggeman, J. & Feuerle, L. (2013). Interpreting in The Gray Zone: Where Community and Legal Interpreting Intersect.
- Kahane, E. (2000). Thoughts on the quality of interpretation. Retrieved April 25, 2012 from <http://www.aiic.net.ViewPage.cfm/page197.htm>
- Jacobsen, B. (2009). The Community Interpreter: A Question of Role <https://tidsskrift.dk/her/article/view/96850/145607>
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 14 (<https://www.ohchr.org/en/professionalinterest/pages/ccpr.aspx>)
- David Robitaille, L'interprétation des droits socioéconomiques en Inde et en Afrique du Sud : par-delà le texte, la volonté judiciaire, 2011 41-2 *Revue générale de droit* 497, 2011 *CanLIIDocs* 497, <<https://canlii.ca/t/xk8x>>, consulté le 2023-05-11
- Pienaar, M. & Cornelius, E. (2016). Contemporary perception of interpreting in
- Varela, M.C. (2019). Traduction et interprétation dans le cadre des procédures pénales au Portugal: support, fondements et applications, *Actas I Congreso Internacional : Traducción y sostenibilidad cultural: sustrato, fundamentos y aplicaciones*, Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca /CC BY NC ND, 415-421. URL: <https://eusal.es/index.php/eusal/catalog/view/978-84-1311-056-1/4503/947-1>
- Bronislaw Malinowski . *Une théorie scientifique de la culture* et autres essais, Coll. Points, Maspéro, Paris, 1968, p. 77).
- Herbulot, F. (2004). La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d'une praticienne. *Meta*, 49(2), 307–315. <https://doi.org/10.7202/009353ar>